

LE CENDRE
 DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
 ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 septembre 2020.

Date de la séance : 1^{er} octobre 2020 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 23

Absent avec procuration : 6

Présents : M. Nicolas BERNARD - Mmes Jacqueline BOLIS - Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Ludovic DEPLAGNE - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAPAIRE - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

Absents avec procuration : Mme Nastascia ACCOT procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Damien BONJEAN procuration à M. José MAGALHAES - M. Jacques DUBOISSET procuration à M. Bruno PONTRUCHER - Mme Adrienne LIBIOUL procuration à M. Hervé PRONONCE - Mme Valérie MONTEIRO procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Sébastien MORIN.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N°20/10/01/014

OBJET : Tableau des effectifs budgétaires de la commune : création d'un poste d'Adjoint administratif territorial (Echelle C1) à temps complet, à compter du 1^{er} novembre 2020.

Madame BOLIS fait savoir au Conseil Municipal qu'un agent administratif, titulaire du grade d'Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe, a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} septembre 2020.

Cet agent occupait un poste à temps complet de chargé de l'accueil du public et des services à la population.

Dans ce contexte et afin de garantir la continuité du service public, Madame BOLIS expose que l'Autorité territoriale a, dès qu'elle a eu connaissance de ce départ, engagé une procédure de recrutement.

Une offre d'emploi a ainsi été diffusée sur le site dédié emploi-territorial.fr, à compter du 16 juin 2020. Les démarches de recrutement opérées ont permis de décider du recrutement d'un candidat présentant les compétences et qualités requises.

Pour que cette personne puisse être mise en stage probatoire et intégrer les effectifs de la commune en qualité de fonctionnaire stagiaire, il convient qu'un poste correspondant au grade et à la quotité de travail auxquels elle sera nommée soit vacant au tableau des effectifs de la commune. Or, tel n'est pas le cas actuellement.

Aussi, afin de permettre prochaine la nomination de l'agent, il vous est proposé de suivre l'avis favorable de la Commission en charge du personnel communal, réunie le 22 septembre 2020, et de créer au tableau des effectifs de la Commune un nouveau poste d'**Adjoint administratif territorial (Echelle C1)**, à temps complet (35/35^{ème}), à compter du **1^{er} novembre 2020**.

Il vous est précisé que cette création portera à 3 le nombre de postes sur ce grade inscrits au tableau des effectifs, tous à temps complet. Les trois postes en question seront pourvus au 1^{er} novembre 2020.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 07/10/2020
Reçu en préfecture le 07/10/2020

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.